

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de KURTZENHOUSE Modification n°1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 16/01/2025, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- de modifier les règles relatives aux clôtures et à la gestion de l'eau pluviale sur l'ensemble du ban communal ;
- de prendre en compte les évolutions des projets portant sur le secteur 1AUp sur lequel est prévu un projet de déchèterie intercommunale et les secteurs à urbaniser dédiés à l'habitat.

L'enquête se déroulera sur une durée de 22 jours consécutifs :

du mardi 18 février à 17h30 au mardi 11 mars 2025 à 19h30 inclus.

Monsieur Frédéric MAHE, Ingénieur en chef hors classe de la fonction publique territoriale à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Serge PERIN, Inspecteur divisionnaire de la DGFIP à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <https://kurtzenhouse.fr>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi de 14h00 à 17h00
- Mardi de 17h30 à 19h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie aux jours et aux horaires suivants :

- **Mardi 18 février de 17h30 à 19h30**
- **Samedi 1^{er} mars de 9h30 à 11h30 (ouverture exceptionnelle de la mairie)**
- **Mardi 11 mars de 17h30 à 19h30**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignait sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie, sise 29 rue Principale – 67240 KURTZENHOUSE ;
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.kurtzenhouse@orange.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »

L'autorité responsable du projet de modification du plan local d'urbanisme est la commune de Kurtzenhouse représentée par son Maire, M. Marc MOSER et dont le siège administratif est situé 29 rue Principale – 67240 KURTZENHOUSE. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet la commune pendant un an après la date de clôture de l'enquête.